



COMMUNIQUE DE PRESSE

26 août 2015

Dans quelques jours, la rentrée scolaire : des conseils de sécurité sur le chemin de l'école

L'enfant ne dispose ni du même champ visuel, ni de la même conscience de son environnement que l'adulte (difficulté à évaluer les distances, à distinguer la vitesse des véhicules, incapacité à identifier les signaux sonores du danger, ...). Aussi, sa sécurité relève en grande partie des automobilistes : en effet, en raison de sa petite taille, l'enfant peut se trouver dissimulé aux yeux des usagers de la route, par des véhicules en stationnement.

Quelques rappels à l'attention du conducteur

- respectez les limitations de vitesse pour être en capacité d'anticiper les attitudes imprévisibles et impulsives des enfants ;
- soyez très vigilant à la sécurité des enfants, piétons en :
 - ✓ réduisant votre vitesse et en étant prêt à freiner, quand ils sont à proximité de la chaussée,
 - ✓ donnant un coup de klaxon pour signaler votre présence, si l'enfant vous paraît davantage absorbé par le jeu, que par le chemin,
 - ✓ roulant avec une prudence particulière aux abords des passages pour piétons,
 - ✓ étant vigilant à proximité des arrêts de transport public ou d'un bus arrêté, des enfants pourraient traverser la route en courant,
 - ✓ repérant à l'avance les lieux les mieux adaptés, si vous devez déposer un enfant à l'école. Ensuite, vous devez préparer avec l'enfant les derniers mètres qu'il devra faire à pied, notamment s'il doit traverser une rue pour accéder à l'école. Faites-le asseoir dans la
 - ✓ voiture de façon à ce qu'il puisse descendre en toute sécurité, du côté du trottoir.

Le trajet de l'enfant : n'oubliez pas, parmi les piétons, les enfants et les personnes âgées sont les plus vulnérables

- Préparez soigneusement le trajet scolaire avec votre enfant pour qu'il repère petit à petit les dangers et qu'il devienne progressivement autonome.
- Parcourez le trajet avec l'enfant à plusieurs reprises avant la rentrée, en guise d'exercice.
- N'optez pas pour l'itinéraire le plus court, mais le plus sûr.
- Prévoyez suffisamment de temps pour que l'enfant puisse aller à l'école tranquillement.
- Habillez l'enfant de vêtements clairs ou de couleur vive.
- Équipez-le de sac à dos ou de cartable muni de tissu réfléchissant s'il est amené à marcher au bord de la chaussée lorsqu'il fait sombre.

CONTACTS PRESSE

Marie-Claude BOUSQUIER
☎ 05 53 77 61 82 ou 06 73 56 75 50
marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr

Joëlle MEURISSE
☎ 05 53 77 61 83
joelle.meurisse@lot-et-garonne.gouv.fr

www.lot-et-garonne.gouv.fr



[@prefet47](https://twitter.com/prefet47)